



SERVICE ETAT CIVIL – Ville de Narbonne

FREQUENTATION CONSTATEE

Dans le cadre de sa démarche qualité, la ville vous communique, par tranche horaire, la fréquentation du service de l'état civil généralement constatée. Ces informations pourront vous permettre de mieux organiser votre venue dans nos services en fonction de l'affluence relevée. **L'activité du service est fortement amplifiée d'avril à septembre, notamment pour les mariages.**

Ces constats relevés peuvent varier et ces indications, régulièrement mises à jour, ne restent toutefois qu'indicatives.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h – 9h					
9h – 10h					
10h – 11h					
11h – 12h					
12h – 12h30					
12h30 – 14h					
14h – 15h					
15h – 16h					
16h – 17h					



Horaire de forte affluence



Horaire d'affluence moyenne



Horaire de faible affluence



Fermeture service

Date : 17/02/2020

Version : 1/2020

Fiche : Fréquentation état civil

Auteur : I.A